ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE DE SIDI BOUOTHMANE

Avis d'achat sur bon de commande N° 22 -2026

Le président du conseil communal de sidi bouothmane procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet présent avis, en application de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatifs aux marchés publics.

Objet : Assistance technique pour le compte de la Commune de sidibouatmane pour les travaux de mise à niveau

Consistance de la prestation :

N°	désignation	Caractéristique et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Suivi et assistance technique jusqu'à la réception définitive	Suivi et assistance technique jusqu'à la réception définitive	F	1	
2	Vérification des métrés et situation d'attachement	Ce prix porte sur la vérification des métrés et situation d'attachement ainsi que l'élaboration des pv de chantier pour assurer l'exécution des travaux dans les normes de l'art	F	1	

N.B 1 : Le prestataire le moins disant doit disposer :

- Des agréments requis D4 et D17, conformément à la nature des prestations concernées.
- Justifier d'une convention de collaboration avec un laboratoire et un bureau de contrôle.
- Mettre à la disposition du maître d'ouvrage une équipe technique composée de :
 - Deux (02) ingénieurs en génie civil justifiant chacun d'une expérience professionnelle supérieure à deux (02) ans dans le domaine des études et du suivi des travaux ;
 - Un (01) technicien justifiant d'une expérience professionnelle supérieure à quinze (15) ans dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.
- Fournir les CV détaillés et les justificatifs des diplômes et des expériences professionnelles des membres de l'équipe technique proposée.
- Fournir une note méthodologique détaillant l'approche envisagée pour l'exécution des prestations, l'organisation de l'équipe, les moyens humains et techniques mobilisés, ainsi que la démarche prévue pour la réalisation de l'assistance technique des travaux de mise a niveau.
- Les prestations devront être réalisées conformément aux règles de l'art, aux normes techniques en vigueur et aux prescriptions du maître d'ouvrage.

N.B 2 : Tout concurrent est tenu de fournir l'ensemble des pièces et justificatifs exigés dans le présent avis d'achat, notamment les diplômes, les CV, les attestations justifiant l'expérience

professionnelle de l'équipe technique, les agréments requis D4 et D17 , les conventions avec le laboratoire et le bureau de contrôle , ainsi que la note méthodologique détaillée.

Tout concurrent ayant confirmé son offre est tenu de fournir l'ensemble des documents et justificatifs exigés dans le présent avis d'achat, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la demande qui lui sera adressée par le maître d'ouvrage après ladite confirmation. À défaut de présentation de l'ensemble des documents dans le délai imparti, le concurrent concerné sera écarté de la consultation, sous réserve des dispositions réglementaires en vigueur.

Lieu d'exécution : REGION MARRAKECH – PROVINCE RHAMNA – COMMUNE SIDI BOUOTHMANE

Délai de livraison : Le délai d'exécution du marché jusqu'a la réception définitive

Date et heure de réception des devis des concurrents : 16 NOV 2026 à 14:00

Les plis des concurrents sont déposés par voit électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : https://www.marchespublics.gov.ma/

Signature président de la commune SBO:

TARIQ TAHA
Président de la Commune
Sidi Bouathmane

ROYAUME DU MAROC - MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Commune Sidi Bouathmane
PROVINCE RHAMNA